

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

**REUNION AFRICAINE PREPARATOIRE A LA 10^E CONFERENCE DES
PARTIES DE LA CONVENTION DE RAMSAR**

DISCOURS DE CLOTURE

**DE MONSIEUR HELE PIERRE
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**

**Palais des Congrès de Yaoundé,
Le 30 novembre 2007**

**Messieurs les Ministres,
Monsieur le Secrétaire Général de la Convention de
Ramsar,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,
Chers Participants,**

**Les travaux de la Réunion Africaine Préparatoire à la
10^e Conférence des Parties de la Convention de Ramsar se
sont tenus avec succès du 26 au 30 novembre 2007, au
Palais des Congrès de Yaoundé.**

**Nous voici donc arrivés au terme d'une semaine
laborieuse, bien ponctuée de débats enrichissants. Les
retombées sont évidentes. S'agissant de la dynamisation
même de la Convention de Ramsar, il apparaît que c'est
l'une des conventions internationales les plus adaptées
pour la protection des ressources les plus importantes de
la planète, dont l'eau.**

**Permettez-moi ici de saluer la disponibilité et la
perspicacité de tous les participants à ces travaux.
L'attention et la responsabilité dont ils ont fait montre au**

cours des différents débats, témoignent du grand intérêt que nos Etats portent à la conservation et à la gestion rationnelle des zones humides.

Mesdames et Messieurs,

Soyez assurés que pour le Cameroun qui est tout honoré d'avoir abrité ces travaux, le processus est bel et bien en marche, soutenu en cela par une volonté affirmée de notre Chef de l'Etat qui ne ménage aucun effort pour tout ce qui peut contribuer au bien-être des Camerounais.

La Réunion de Yaoundé, a été l'occasion de débattre de problématiques telles que ; la mise en œuvre de la convention dans les sous régions africaines, la mise en œuvre de la convention en Afrique depuis la 9^e Conférence des Parties, les priorités pour la période triennale 2008 – 2011, et enfin les préparatifs de la 10^e Conférence des Parties.

Il faut retenir de cette réunion la recommandation fondamentale invitant instamment les dirigeants africains y compris les parlementaires, à faire preuve d'une solide volonté politique et d'un profond engagement en ce qui

concerne la protection des zones humides, notamment en allouant des ressources financières adéquates dans les budgets nationaux et en élaborant des stratégies de gestion durables locales optimales des zones humides.

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

Chers Participants,

La mise sur pied recommandée de l'initiative CongoWet par tous les Etats de l'Afrique Centrale et des Pays membres de la CICOS s'insèrent harmonieusement dans les objectifs de la convention de Ramsar et ne peut que contribuer à la renforcer davantage.

Ces conclusions témoignent là d'une volonté indéniable de renforcer la corrélation qui existe entre les écosystèmes des zones humides saines, fonctionnelles, et la santé des populations humaines qui en dépend en grande partie.

Je suis assuré de la pérennisation de la Convention de Ramsar ; c'est sur un sentiment de satisfaction et de

conviction des bienfaits de cette convention que je clôture ces travaux, en espérant vous revoir en Corée l'année prochaine ; je vous souhaite un bon retour dans vos pays respectifs.

Vive la coopération internationale,

Vive le Cameroun,

Je vous remercie.